ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C. N

4

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

IV
1186

A Versailles le 27 avril 1752.

Mgr Le Comte D'Argenson, Monsieur, auquel j'ay eu l'honneur de representer la convenance qu'il y auroit de ne faire pour cette année aucune mutation dans les places des officiers de l'Academie, a jugé a propos de decider que ceux qui avoient été nommés par le Roy l'année derniere, seroient encore continués jusqu'au mois de mars prochain, et deplus, qu'il ne seroit aussi procédé

ARC 11
d. 22 n° 2

M. Le Dran Directeur de l'Academie de Chirurgie.

que dans ce tems, a la nomination des places vacantes dans le Comité. Je vous prie, Monsieur, de faire part a l'Academie de cette décision du Ministre, pour quil ne soit fait cette année aucun vsage des articles 19, 20 et 21 du Reglement.

J'ay l'honneur d'être avec un tres veritable attachement, Monsieur, Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Lamartinière